



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

# **Allocution de Madame Micheline Calmy-Rey**

**Présidente de la Confédération**

**Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères**

**Prononcée à l'occasion de la**

**3ème édition du Forum des 100 de L'Hebdo**

**à l'Amphimax de l'Université de Lausanne**

**Lausanne**

**Jeudi, 31 mai 2007**

***Seul le texte prononcé fait foi !***

**Monsieur le rédacteur en chef,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des autorités fédérales, cantonales et municipales,**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Notre pays jouit d'une situation enviable par rapport à celle qui prévaut dans d'autres Etats, exposés à des conflits, à des guerres civiles, à des régimes de dictature quand ils ne souffrent pas de sous-développement endémique, de faim et de pauvreté. Nous avons chez nous des institutions qui fonctionnent ; elle protègent les habitants de la Suisse, assurent leur droits, veillent à leurs libertés. Notre économie prospère.**

**Est-ce pour cette raison que les Suisses ne consacrent qu'une attention marginale aux questions de politique étrangère ? Car en effet, il est peu probable que la politique étrangère joue un grand rôle dans la campagne pour les élections fédérales de cet automne : La Suisse n'est pas un pays dont le gouvernement peut tomber sur un enjeu de politique étrangère.**

**Est-ce par conscience de nos avantages comparatifs en terme de prospérité et de bien être que nous ne jugeons pas utile de nous intéresser aux évolutions du monde ou par consensus passif sur les options choisies ?**

**Dans ce contexte, je souhaiterais expliciter et soumettre à votre appréciation quelques points fort de notre politique étrangère.**

## **1. La mondialisation**

**Nous sentons confusément que dans l'univers de la mondialisation, notre sort, en termes d'opportunités ou de menaces, est lié à des décisions prises à l'extérieur de nos frontières. La mondialisation est une réalité. Elle conditionne nos repères identitaires et nos décisions. Nous ne pouvons plus ignorer ce qui vient d'ailleurs et qui parfois nous semble déplaisant, détestable, dangereux. Tout nous concerne et nous touche de près : c'est le cas des pandémies susceptibles de s'étendre rapidement à toute la planète, des guerres et des conflits civils qui obligent des millions de personnes à fuir, de la pauvreté, qui prive des millions de personnes de perspectives d'avenir, les obligeant à émigrer pour se nourrir.**

**La mondialisation présente des aspects positifs : elle est un engagement à l'effort et à l'excellence dans le cadre d'une compétition mondiale à laquelle nous participons comme un acteur ambitieux. Au plan économique, la Suisse affiche un rang supérieur à celui de sa population ou de sa surface. Au plan financier, la Suisse est une grande puissance.**

**La Suisse n'est pas quantité négligeable sur le plan politique. Elle possède ce que l'on qualifie parfois de soft power, à savoir l'estime, le prestige et la crédibilité que lui valent à la fois sa longue expérience de la démocratie, du pluralisme et sa tradition humanitaire.**

**Reste que le rapport du programme des Nations Unies pour le développement note, non sans quelque ironie, dans son édition de 2006 que « les enthousiastes qui mettent l'accent sur les aspects positifs de la globalisation se laissent parfois emporter ».**

**L'accroissement sans précédent de richesses et de bien-être qu'a connu en moyenne la planète ces dernières décennies apparaît toujours aussi mal partagé. Surtout, les écarts se sont accrus, en particulier avec l'Afrique subsaharienne, dont l'indicateur stagne depuis 1990 à moins de 0,5 point, quand celui des pays de l'OCDE est passé de 0,90 à 0,95 points. Si les pays d'Amérique Latine, d'Asie de l'Est et du Sud ont connu une nette amélioration de leurs performances, les écarts de bien-être entre les différentes régions sont restés à peu près stable depuis 16 ans.**

**Convaincus qu'un monde plus juste est un monde plus sûr et plus prospère, notre approche des relations internationales s'articule autour du principe de solidarité et du concept de sécurité humaine.**

**Le concept de sécurité humaine est un précepte éthique qui guide la politique extérieure de la Suisse. Il constitue un cadre d'analyse visant à mieux comprendre l'ensemble des facteurs qui contribuent à la paix, à la sécurité et au développement.**

**Permettez-moi dans ce contexte d'évoquer plus précisément l'aide au développement suisse. 2007 est une année cruciale pour notre coopération au développement. Le Parlement a traité et va traiter les nouveaux crédits pour les pays de l'Est et du Sud. Les discussions s'inscrivent dans un climat politique tendu, avec en point de mire l'idée que les 400 milliards de dollars d'aide internationale déversée depuis 25 ans sur l'Afrique n'auraient servi à rien.**

**Compte tenu du fait qu'une partie des milliards octroyés, l'a été pour des raisons géopolitiques, rempart contre le communisme pendant la guerre froide, accès aux**

ressources pétrolières et minières, lutte contre le terrorisme ces dix dernières années et qu'une autre portion importante de cet argent a servi à financer des programmes d'ajustement structurels imposées par la Banque mondiale et le FMI, condition pour l'octroi de nouveaux crédits, on ne peut donc pas reprocher à l'aide publique dans son ensemble de ne pas avoir contribué au développement des pays bénéficiaires puisque ce n'était pas son objectif.

A côté de ce type d'aide, il existe une aide réelle centrée sur la lutte contre la pauvreté. C'est notamment celle allouée par la Suisse.

Le but d'une stratégie de développement effective est de créer les conditions d'une dynamique de croissance forte. A cet égard, les échanges commerciaux sont un puissant moteur de développement. Il n'y a pas d'exemple de pays qui sont sortis du sous-développement sans pénétrer le marché mondial et s'y appuyer. Beaucoup d'obstacles se dressent cependant sur le chemin des pays pauvres, un des plus important étant la dépendance de la production de matières premières et de produits primaires, un autre étant la pauvreté extrême. La pauvreté est un état qui se caractérise par une grande vulnérabilité des personnes qui ne peuvent s'exposer aux risques et donc ne répondent pas normalement aux incitations économiques.

Il y a des seuils critiques d'état sanitaire, d'isolement, d'éducation, de vulnérabilité aux désastres naturels, en deçà desquels tout progrès économique est impossible.

L'aide suisse est modeste en comparaison internationale, mais elle est orientée sur les besoins et elle est efficace.

## 2. La neutralité

La neutralité suisse est l'exemple par excellence de la transformation d'une réalité empirique en valeurs.

La neutralité suisse trouve son origine en 1515, au lendemain de la défaite de Marignan. En 1919, la neutralité suisse est mentionnée dans le Traité de Versailles et elle est reconnue l'année suivante par le Conseil de la Société des Nations.

La neutralité suisse a une longue histoire, mais son fondement est toujours resté le même. En tout état de cause et dès l'origine, notre neutralité est un message de paix, par lequel nous disons au monde: nous n'attaquons personne, nous nous défendrons tout au plus si on nous attaque». En optant pour la neutralité permanente, nous avons publiquement renoncé pour toujours à faire prévaloir nos intérêts nationaux par une

politique de puissance et un jeu d'alliances militaires. On peut imaginer à quel point la décision de nos ancêtres du XVIème siècle allait à contre courant de leur époque. Une époque, où la guerre était pour un pays un moyen légitime de mettre en œuvre sa politique extérieure.

La Suisse de par sa nature même, ses institutions et sa philosophie n'a pas mené et ne mène pas une politique de puissance. En revanche, elle possède la masse critique matérielle, morale, politique pour conduire une politique d'influence. Elle apparaît comme un acteur sans arrière-pensée, dont la contribution est appréciée. Elle base son action sur le droit, elle dialogue avec tous les pays, avec toutes les parties sans partis pris. Elle n'est membre d'aucune alliance. Elle ne fait pas partie de l'Union européenne. Cela nous donne un rôle particulier au sein de la communauté internationale, un rôle de bâtisseur de pont.

- C'est ainsi que nous avons été sollicités en 2005 - en notre qualité de dépositaire des Conventions de Genève – afin de faciliter l'admission du Magen David Adom (MDA) et du Croissant-Rouge Palestinien (PCRS) dans le Mouvement des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.
- Dans le dossier nucléaire iranien, la Suisse mène depuis plus d'une année un dialogue avec l'ensemble des parties impliquées, à savoir le groupe dit « P5+1 ». Dès le début, notre activité dans ce dossier s'est inscrite dans le cadre traditionnel de la politique suisse des bons offices et de notre engagement en faveur de la non-prolifération nucléaire.
- La Suisse est impliquée dans l'ensemble des processus de paix en cours en Colombie.
- Autre exemple : Un accord de paix a été signé le 21 novembre 2006, mettant un terme à la guerre civile au Népal. La contribution de la Suisse a été substantielle, et notre capacité à faire intervenir de manière coordonnée différents instruments relevant de la coopération au développement, de la promotion des droits humains et la médiation a été remarquée.

La Suisse est un pays neutre. La politique étrangère suisse exploite consciemment les avantages que lui confère sa position de pays neutre pour augmenter son influence et défendre au mieux ses intérêts.

### **3. L'Europe**

**La Suisse ne doit pas se tromper de priorité : elle est située sur le continent européen et n'échappe pas à sa position géostratégique.**

**Les Etats qui nous entourent sont nos « partenaires naturels » et il convient d'apporter un soin particulier aux relations que nous entretenons avec chacun d'entre eux.**

**Mais notre partenaire principale, tant sur le plan politique et qu'économique, c'est l'Union européenne. Le tiers des recettes de notre économie provient du grand marché européen. Chaque jour, nous échangeons des marchandises pour une valeur de un milliard de francs. La Suisse est le second marché d'exportation pour les produits de l'UE, derrière les États-Unis, devant la Chine, la Russie et le Japon. Au-delà de ces liens de nature économique, les échanges sont très étroits au quotidien: près de 400'000 Suisses vivent aujourd'hui dans l'UE et 900'000 ressortissants de l'UE sont établis en Suisse. 200'000 frontaliers viennent chaque jour travailler en Suisse. A l'exception du Liechtenstein, nous sommes aujourd'hui entourés d'Etats membres de l'Union. Celle-ci contribue largement à notre paix et à notre bien-être. Du simple fait qu'elle existe, l'UE est un gage de sécurité et de prospérité pour notre pays.**

**Dans son rapport sur la politique européenne de juin 2006, le Conseil fédéral conclut que la poursuite de ce qu'il est convenu d'appeler la voie des bilatérales est, à l'heure actuelle, l'instrument le plus efficace pour défendre les intérêts de la Suisse dans ses relations avec l'UE, moyennant 3 conditions :**

- La marge de manœuvre apte à assurer des décisions politiques autonomes doit demeurer;**
- Les conditions cadres économiques ne doivent pas évoluer dans un sens qui nous serait défavorable;**
- Enfin, 3e condition, l'UE reste disposée à trouver avec nous des solutions dans le cadre d'accords bilatéraux sectoriels.**

**Il ne vous aura pas échappé que d'ores et déjà certains ont pris la parole pour arguer de la fin prochaine de la voie des bilatérales eu égard à la dispute fiscale qui nous oppose à l'UE.**

**Nul n'a jamais prétendu que la voie des bilatérales serait un chemin parsemé de pétales de rose. Il y a et il y aura toujours des problèmes à régler avec nos voisins européens. Mais nos relations bilatérales sont solides et il est dans l'intérêt des deux**

parties de les maintenir, voire de les développer. La controverse sur les régimes fiscaux cantonaux n'enlève rien à cette constatation.

Il n'y a aucun doute aujourd'hui, que les conditions cadres économiques nous sont favorables et que nous disposons d'une marge de manœuvre suffisante dans nos choix politiques en relation avec l'Union européenne. Reste que cet exemple démontre que les critères énumérés dans le rapport Europe, selon lesquels nous devons régulièrement réexaminer nos instruments de politique européenne, sont fondamentaux pour la défense de nos intérêts.

4. Le développement du droit international public est nos relations avec les institutions onusiennes.

La coopération entre États dans la création de normes qui permettent la coexistence pacifique est au fondement même de la construction de la Suisse. Notre pays a ainsi pu servir d'exemple aux philosophes politiques. Aujourd'hui, nous persévérons dans cette tradition. La Suisse est très active dans l'amélioration du droit international public et des instruments multilatéraux destinés à prévenir et à éviter des conflits armés ainsi qu'à soutenir un ordre international juste. Nous nous engageons, dans les discussions sur la réforme des Nations Unies, pour une meilleure représentativité, un fonctionnement plus transparent et démocratique des Nations Unies. La Suisse a apporté une contribution décisive à la création du Conseil des droits humains. Ce conseil est une idée suisse et sa réalisation un succès de notre diplomatie.

La conjonction des idées des philosophes et, en quelque sorte, de leur première manifestation de portée universelle à Genève, je parle de la Société des Nations, n'est pas un hasard. Si la Suisse et Genève ont été choisies pour donner forme à une communauté des nations au début du 20<sup>ème</sup> siècle, c'est qu'elles portaient en elles les germes d'un tel projet. Nous connaissons tous l'exemple d'Henri Dunant.

Le rayonnement de Genève et de la Suisse, dû aux idées et au courage de philosophes, de penseurs et d'activistes, vaut aujourd'hui à notre pays une reconnaissance internationale qui se manifeste par la présence, sur son territoire, d'une vingtaine d'organisations internationales et d'une multitude d'organisations non gouvernementales. Le budget annuel total des organisations intergouvernementales établies en Suisse est d'environ 8 milliards de CHF et les dépenses qu'elles engagent s'élèvent à plus de 5 milliards de CHF. La communauté internationale en Suisse compte 35'000 personnes et l'on estime à quelques 14'000 les emplois générés à Genève par la présence des organisations internationales et des missions

permanentes. Plus de 128'000 délégués et experts ont participé en 2003 à quelques 2'500 réunions et conférences. 3'000 visites de Chefs d'Etat ou de gouvernement ont eu lieu à Genève.

Deux points forts : L'humanitaire et le Commerce mondial.

1<sup>er</sup> pilier : Genève concentre les organisations humanitaires : Haut Commissariat aux droits de l'homme, Haut Commissariat aux réfugiés, OCHA, CICR, mouvement de la Croix-Rouge, Conseil des droits de l'Homme, et bientôt s'y établira sous la Présidente de K. Annan, le Forum humanitaire mondial. L'accompagnement académique sera mis en place avec la création prochaine d'un Centre de compétence en DIH et Droits humains, rattaché au nouvel Institut de Hautes études internationales et de développement.

2<sup>ème</sup> pilier : le commerce mondial avec l'OMC. La Confédération et le Canton de Genève s'emploient à soutenir le développement de cette organisation en terme d'infrastructures. Dans ce domaine, celui du commerce mondial, les mesures d'accompagnement académiques et de centres de réflexion se trouvent hors du Hub genevois.

La Genève internationale permet à notre pays d'exercer une influence plus que proportionnelle à son poids objectif dans les relations internationales et l'aide à atteindre ses buts de politique étrangère.

## 5. La protection de l'environnement

Le souci de la planète et les considérations géopolitiques vont de pair. Lutter contre le réchauffement climatique et diminuer notre dépendance à l'égard des régimes pétroliers implique de définir et d'appliquer une politique énergétique conséquente.

C'est pourquoi le Conseil fédéral a décidé, fin février 2007, de réorienter sa politique énergétique, afin de parer au risque de pénurie énergétique. Sa stratégie s'articule autour de trois axes. La première priorité doit revenir à l'amélioration de l'efficacité énergétique. L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas. La deuxième priorité est de promouvoir les énergies renouvelables. Pendant longtemps, les énergies renouvelables – à l'exception de l'énergie hydraulique – ont fait figure de parents pauvres dans la politique énergétique. Mais la nouvelle loi sur l'énergie, la taxe sur le CO2 et la loi révisée sur l'imposition des huiles

minérales devraient changer la donne. L'énergie éolienne, l'énergie solaire et la biomasse sont également promises à un bel avenir en Suisse. Enfin, troisième priorité le développement des centrales électriques.

La mise en oeuvre de ces trois axes d'action améliorera la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. La Suisse importe la totalité du pétrole et du gaz naturel qu'elle consomme et nos réseaux d'approvisionnement en électricité sont fortement interconnectés.

**1<sup>er</sup> point : L'Europe.** L'Union européenne a décidé d'une nouvelle stratégie énergétique et climatique et fait avancer rapidement l'accomplissement du marché intérieur dans les domaines de l'électricité et du gaz. Ceci crée de nouvelles réalités dans le domaine de l'énergie dont la Suisse va devoir tenir compte. C'est dans ce sens que nous recherchons la coopération avec les pays européens.

Les négociations avec l'UE concernant le marché de l'électricité pourraient débuter prochainement. Dans les négociations, il sera d'une part question de réaffirmer la position de la Suisse comme plaque tournante pour l'électricité en Europe. D'autre part, la Suisse souhaite que son électricité produite à partir des énergies renouvelables soit formellement reconnue par l'Union européenne. Par ailleurs, la Suisse pourrait examiner une participation au système européen pour le marché des certificats d'émissions. De plus, nous prenons part activement aux Forums européens, le premier à Florence sur le thème de l'électricité, le deuxième à Madrid autour du gaz, le troisième à Amsterdam à propos des énergies renouvelables et le quatrième à Berlin concernant les énergies fossiles.

**2<sup>e</sup> point :** La Suisse doit veiller à ouvrir de nouvelles voies ou coalitions pour sécuriser ses intérêts énergétiques. La thématique de l'énergie va donc être plus présente dans l'agenda des rencontres entre Etats et il faudra envisager de conclure des accords avec certains pays producteurs ou de transit.

**3<sup>e</sup> point :** l'intérêt de la Suisse réside aussi dans la diversification des « voies énergétiques ». La Suisse comme pays importateur d'énergies fossiles doit éviter la dépendance à l'égard d'un seul pays producteur ou de transit.

L'Etat ne peut à lui seul garantir un approvisionnement en énergie sûr et efficace. Le concours des opérateurs économiques est nécessaire. A l'avenir les acteurs s'entretiennent davantage et l'Etat soutient dans la mesure du possible les engagements des entreprises suisses à l'étranger.

La question énergétique est également absorbée dans le cadre de la politique de développement de la Suisse. Pourquoi ne pas songer par exemple à la construction de centrales éoliennes dans le désert du Sahara ? De tels projets contribueraient à réduire la dépendance de cette région face aux prix élevés du pétrole, car il est à remarquer que les pays africains les plus pauvres dépensent aujourd'hui la moitié de leurs revenus d'exportations pour importer de l'énergie fossile. De plus à long terme, de tels projets pourraient éventuellement contribuer à l'amélioration de notre propre approvisionnement énergétique.

La Suisse s'engage aussi au niveau multilatéral. L'agence Internationale de l'Energie est l'organe la plus importante pour nous. Au sein de cette organisation la Suisse peut apporter son savoir technique pour faire avancer l'élaboration de directives au sujet de l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables. La charte de l'énergie ainsi que son protocole additionnelle restent toujours inaboutis à cause de la non-ratification de la Russie. La Suisse ne cessera de travailler à trouver de nouvelles solutions pour rendre opérationnel ce précieux instrument multilatéral.

Il existe une interdépendance étroite entre les mesures visant à assurer l'approvisionnement en énergie et la lutte contre le réchauffement climatique, autre grand défi de notre temps.

Mesdames et Messieurs,

Il fait plus chaud et nos glaciers reculent. Et nous savons pourquoi.

L'action humaine a modifié le climat de la planète. Cette évolution a des effets à l'échelle planétaire : hausse des températures, altération des régimes des précipitations, montée du niveau des mers et perturbation des équilibres naturels, autant de menaces pour les habitations et les cultures, pour le cadre de vie de millions de personnes.

D'après les experts, il est possible de stabiliser, voire de réduire, les émissions. Le coût estimé des investissements à réaliser est d'ailleurs un motif d'espoir : la stabilisation des émissions à un niveau « supportable » – plus 2 degrés par rapport à 1990 – d'ici la fin du siècle réduirait de 0,1% la croissance du produit national brut mondial. C'est une « prime d'assurance » somme toute modique, compte tenu du risque.

**La Suisse doit poursuivre ses efforts chez elle et continuer à chercher des solutions avec ses partenaires internationaux.**

**Le coût du pacte pour sauver la planète est abordable et les moyens techniques existent. Pour moi, la ligne à suivre est claire : agir pour limiter les dommages et donc les coûts occasionnés par les changements climatiques.**

**La Suisse est décidée à faire sa part de l'effort, car nous ne voulons pas d'une Suisse sans glacier. Tout va se jouer dans l'utilisation que nous ferons de l'énergie. L'Etat va mettre en place les conditions cadres nécessaires, comme il se doit. Mais c'est à chacun, à chacune d'entre nous de veiller à sa consommation d'énergie. C'est notre responsabilité.**

## **6. Politique intérieure et politique étrangère**

**Politique intérieure et politique étrangère sont de plus en plus étroitement liées. J'ai fait référence au début de mon exposé aux événements qui se produisent loin de chez nous et qui néanmoins influencent notre vie quotidienne. Je n'y reviens pas. J'évoque ici un aspect particulier de cette cohérence, celui de l'intégration. Nous serons plus crédibles de l'autre côté de la Méditerranée ou au Proche-Orient si nous réussissons dans la voie de l'intégration de nos minorités musulmanes. Comment en effet prêcher l'alliance des civilisations à l'extérieur, si on ne la pratique pas chez soi.**

**Je sais que les problèmes que nous devons appréhender sont complexes, interdépendants et en constante évolution. Aussi n'ai-je pas de solutions toutes faites à offrir. Ces solutions, nous devons les construire ensemble. Car j'ai la conviction profonde qu'au-delà de l'étalage spectaculaire de positions extrêmes et extrémistes, la clef de notre équilibre réside - encore et toujours - dans la recherche de solutions de consensus. Je reste plus que jamais persuadée qu'il existe des valeurs communes sur lesquelles nous sommes capables de bâtir et faire progresser une société respectueuse des différences. Pour cela, nous ne devons pas figer des fronts, camper sur des positions. Nous devons dialoguer. Qui dit dialogue, dit ouverture, échange, débat d'idées avec tous et toutes.**

**On dit souvent que la Suisse n'est pas une nation comme les autres. Que ce qui l'unit c'est la volonté de vivre ensemble dans un pays qui se veut respectueux de chacun et de chacune et qui s'est construit autour d'institutions - la démocratie directe, le fédéralisme qui permettent à nos différentes religions, cultures, langues de vivre**

ensemble harmonieusement. Nous avons misé sur ce qui nous unit et en même temps mis en avant notre diversité.

Mais si je parle, aujourd'hui, de nos cultures, de nos langues et de nos religions, c'est aussi pour évoquer une situation nouvelle à laquelle nous nous voyons tous et toutes confrontés, auquel notre système dans son ensemble est confronté. En effet, la réalité de la multiculturalité actuelle ne se limite pas aux quatre cultures historiques. Plus d'un tiers de la population étrangère a une langue principale autre que les quatre langues nationales. Le serbo-croate, l'albanais, le portugais, l'espagnol, l'anglais et le turc sont aujourd'hui davantage parlé en Suisse que le romanche.

La multitude de langues non nationales en Suisse nous met en présence d'autant de cultures qui, à travers la migration, se sont implantées en Suisse. Cette situation représente un défi pour tous les concernés: celui de l'intégration.

La question qui se pose alors à nous est celle-ci : Le génie de la cohérence et la convivialité confédérale sont-ils à même de répondre à ce défi ?

Les différences ethniques, culturelles ou religieuses ont le potentiel d'enrichir, mais aussi celui de détruire. Nous voici donc, en Suisse et dans le monde, face à la grande question de notre temps: Comment faire pour que nous puissions vivre ensemble dans la paix, la liberté et la dignité?

Dans les supermarchés de Zurich, Paris, Genève, Berlin ou Bâle, il y a des caissières qui portent un foulard sur la tête. Et nous, nous nous perdons en discussions pour savoir si le port du voile est un droit humain ou un signe de soumission. Et nous nous demandons: L'humanité aurait-elle perdu tout sens des valeurs? Existe-t-il des valeurs communes ? Des valeurs de médiation ?

Les valeurs ne poussent pas sur les arbres. Elles grandissent au cours d'un processus historique, elles naissent dans le discours, dans la pensée, dans la pratique politique, et dans la relation avisée avec la différence. Il nous faut débattre des valeurs, les étudier, les entretenir, les transmettre et, au besoin, les défendre et les assumer. En y regardant de plus près, vous verrez qu'il n'existe pas de valeurs occidentales qui ne seraient pas également des valeurs tout simplement humaines et donc communes à tous. L'unité de la nature humaine est universelle, aussi universelle que le besoin qu'ont les hommes et les femmes d'avoir des valeurs qui les guident, les orientent et protègent leur dignité. En ce sens, les sociétés d'Asie et d'Afrique n'ont pas à suivre le développement historique de l'Occident pour découvrir la nature

universelle de ces valeurs. Les valeurs sont universelles, mais cela ne signifie pas qu'elles soient absolues. Les valeurs sont un idéal que poursuivent les sociétés et les individus – chacun à sa façon. Les modalités pour atteindre ces valeurs, les habitudes, les traditions et les pratiques peuvent changer dans le temps et dans l'espace. Les valeurs ne sont pas des prescriptions rigides qui interdiraient ou rendraient impossible toute interprétation ou aménagement autonome.

Revenant au foulard de la caissière, nous ne devrions pas considérer de façon trop étroite tous les signes et toutes les formes que prennent ces valeurs, ni toutes les règles religieuses et les dogmes par lesquels les êtres humains sont fidèles à leurs traditions ou protègent leur dignité. Les signes ne renvoient pas toujours à une signification qui serait unique. Et c'est vrai pour toutes les religions. La signification des signes, des pratiques et des règles peut varier – d'une personne à l'autre, d'une société à l'autre, d'une génération à l'autre. Les valeurs universelles se manifestent dans une myriade de traditions et de perceptions culturelles.

Il est vrai que la présence de l'autre suscite souvent un sentiment de perte, perte de soi, du chez soi, comme le formule la sociologue turque Nilüfer Göle. Nous essayons souvent de réagir à ce sentiment de perte en dressant des frontières identitaires. Mais, ce faisant, l'autre devient encore davantage l'autre et les possibilités de retrouver du commun et de construire des liens diminuent.

L'intégration ne va pas de soi. Elle exige un effort de tous et de toutes. C'est une responsabilité partagée. L'intégration, c'est finalement la possibilité, pour tous les habitants du pays, d'avoir les mêmes chances. Nous y serons parvenus quand il n'y aura plus de distinction notable dans nos statistiques entre les ressortissants suisses et les personnes de nationalité étrangères, que ce soit par rapport au degré de formation, au taux de chômage, à la dépendance de l'aide sociale, au risque de pauvreté, à l'invalidité, à la criminalité ou à l'état de santé. Il est bien évident qu'une telle politique nécessite toute une série de mesures. Le défi qu'on relevé nos pères en mettant en place des institutions et des lois permettant aux Confédérés de vivre ensemble harmonieusement, s'étend aujourd'hui aux personnes venues d'ailleurs s'installer en Suisse.

Je vous remercie de votre attention.